



Réf: TTCA/SP/5/896/AKK/kk

Date: Le 30 Septembre, 2026

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMELIORATION DE
LA SECURITE ROUTIERE AU BURUNDI LE LONG DE LA RN1 TRONÇON BUJUMBURA-
BUGARAMA**

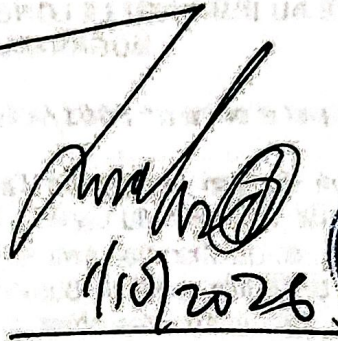
Appel d'offre n° : 001/AAO/ACTTCN/2026

1. Dans le cadre d'exécution de son budget de l'année financière 2026/2027, l'Autorité de Coordination de Transit et de Transport du Corridor Nord, une institution intergouvernementale basée à Mombasa au Kenya, en collaboration avec le Ministère des Infrastructures, des Logement Sociaux, des Transports et de l'Equipement du Burundi, invite les candidats éligibles et répondant aux qualifications requises, à soumettre des offres pour les travaux d'amélioration de la sécurité routière au Burundi, le long de la RN1, tronçon Bujumbura-Bugarama.
2. Les soumissionnaires peuvent obtenir de plus amples informations auprès du Ministère des Infrastructures, des Logement Sociaux, des Transports et de l'Equipement de la République du Burundi, Agence Routière du Burundi sise avenue HEHA N° 12 Quartier KABONDO B.P./ 6675 BUJUMBURA., Tél: 22222940, et du Secrétariat Permanent de l'Autorité de Coordination de Transit et de Transport du Corridor Nord, sis Links Road, Nyali, P.O Box 34068, 80118 Mombasa, Kenya, Téléphone, +254 729 923 574/733 532 485, procurement@ttcanc.org du Lundi au jeudi, de 10h à 15h, heure de Bujumbura et 17 heure de Kenya.
3. Les firmes intéressées peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse du Secrétariat de l'autorité mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 50USD. La méthode et les modalités de paiement seront communiqués après la demande. Le document d'Appel d'offres sera adressé par voie électronique.
4. Les soumissions devront parvenir à la même adresse électronique de l'ACTTCN, au plus tard à 17heure (s) de Burundi, le trentième jour du mois d'octobre de l'année 2026. Les offres tardives ne seront pas acceptées et ne seront pas évaluées.
5. L'Autorité de Coordination de Transit et de Transport du Corridor Nord (ACTTCN) décline toute responsabilité sur les offres qui ne seront pas reçues à l'adresse électronique indiquée.
6. L'Autorité de Coordination de Transit et de Transport du Corridor Nord (ACTTCN) sélectionnera l'offre du soumissionnaire éligible qui se conformera substantiellement aux conditions de l'appel d'offres et qui se sera révélée être la mieux- disante. Le soumissionnaire retenu sera notifié de sa sélection et il sera invité à signer un marché.

.../2

7. Les offres seront valides pendant soixante (60) jours calendaires. Une garantie de soumission n'est pas exigée.
8. Toute question relative au présent appel d'offres devra être soumise par écrit à l'attention du Secrétaire Exécutif de l'Autorité de Coordination de Transit et de Transport du Corridor Nord (ACTTCN), BP 34068 – 80118, Mombasa, Tel : +254 729 923574, procurement@ttcanc.org. Copie information aux adresses suivantes : akokpobe@ttcanc.org, pdeng@ttcanc.org et ttca@ttcanc.org.

Dr. John Deng Diar Diing, PhD, PE.
Secrétaire Exécutif


1/10/2026

